

Homélie de Mgr Centène

Mes amis,

Tout au long de votre formation, vous avez pu découvrir les réalités de la foi.

Vous avez participé à la vie liturgique de l'Eglise.

Vous avez expérimenté la vie fraternelle dans le cadre du séminaire.

Vous avez fait vos premiers pas dans la vie pastorale au cours des stages en paroisse.

Vous franchissez aujourd'hui une étape définitive sur le chemin de l'ordination sacerdotale à laquelle vous aspirez parce que Dieu vous y appelle.

Trois réalités qui se déclinent en trois engagements sont la marque particulière de cette étape.

Au début de cette liturgie nous avons été les témoins du rite de l'engagement au célibat.

Le diacre veut revivre la vie de Jésus.

Il veut l'imiter d'aussi près que possible.

Il pourrait certes fonder une famille, avoir une épouse et des enfants mais voilà qu'il choisit le célibat consacré.

La décision que vous avez posée en réponse à l'appel de Dieu l'a été librement.

Elle n'a pas été consentie par défaut.

Elle n'est pas vécue comme une condition obligée.

Avant de vous y engager, devant l'Eglise et pour la vie, vous avez pris les moyens du discernement.

Vous savez que le célibat du prêtre n'est pas voulu comme une sorte de commodité pour vivre indépendant dans l'égoïsme d'un confort bourgeois et mondain.

S'il devient cela, ce qu'à Dieu ne plaise, il perd son sens et sa force.

Il est hypocrite et dénué de valeur prophétique.

Ce qui fait le prix du célibat, comme du mariage, c'est le poids de l'amour et de la liberté qui s'y exprime.

L'engagement qui est le vôtre depuis de nombreuses années déjà et que vous venez d'exprimer devant l'Eglise est un engagement d'amour donné pour la vie en réponse à l'amour et à l'appel personnel de Dieu.

Je voudrais aujourd'hui rendre grâces pour la fidélité joyeuse de tous ceux qui ont promis et tenu par la grâce de Dieu ce même engagement.

Ils pourraient vous dire aujourd'hui que notre vie dans le célibat ne sera vraiment vécue dans la joie et ne sera un signe du Christ aimant l'Eglise, signe aussi de la vie éternelle, qu'à certaines conditions bien déterminées : la prière, la pauvreté, la disponibilité, la vie à la suite du Christ, le service de la Parole, le service de l'Eucharistie, la fidélité au sacrement du pardon, la fraternité diaconale et demain presbytérale, le lien à l'évêque.

Elle s'épanouira dans le respect mutuel, le don de soi, la générosité, le désintéressement, l'humilité, la délicatesse dans les relations humaines, la fidélité dans la relation au Christ.

La deuxième réalité, le deuxième engagement de votre diaconat, c'est la liturgie des heures, la prière de l'Eglise.

Il s'agit de donner du temps à Dieu.

Alors que certains jours vous serez surchargés de travail et d'activités, vous saurez vous arrêter volontairement pour vous acquitter de la louange et de l'intercession au nom de l'Eglise et pour le monde. Ce n'est pas une option facultative.

Ce n'est pas un confort spirituel et personnel auquel vous pourriez renoncer.

C'est une charge que vous acceptez aujourd'hui : assumer la voix de l'épouse dans son dialogue d'amour avec l'Epoux.

N'hésitez pas en certaines circonstances à dire à ceux qui vous entourent : « permettez-moi de me retirer un moment, le devoir m'appelle. Il me faut consacrer quelques instants à la prière de l'Eglise dont j'ai reçu et accepté la charge ! »

Se dégager d'un groupe, quitter une activité immédiate, sont la traduction du « Dieu premier servi » sans lequel votre engagement de ce jour n'a pas de sens.

C'est entrer dans l'attitude du Christ qui n'hésite pas à dire à ses parents : « ne savez-vous pas que je dois être aux affaires de mon Père ? »

Vous vous unirez ainsi à la prière incessante du cœur du Christ pour les hommes et le monde qu'il est venu sauver.

Vous prêcherez par votre attitude la primauté de la grâce sur l'action humaine, vous laisserez Dieu agir dans les cœurs, là où votre conversation risquait peut-être d'agir à sa place.

Vous entrerez dans l'attitude fondamentale du serviteur qui reçoit ses instructions de son maître et qui lui rend compte de leur accomplissement avec fidélité, avec régularité.

C'est encore au serviteur que se réfère le troisième engagement de votre ordination : la promesse d'obéissance à l'Eglise et tout spécialement à l'évêque.

L'obéissance est le signe de la désappropriation de soi.

C'est la traduction concrète de votre donation à Dieu et à l'Eglise.

Le diacre ne s'appartient pas, à la manière de Jésus qui s'en remettait à son Père et qui pouvait dire : « ma nourriture (ce qui me fait vivre) c'est de faire la volonté du Père. »

C'est en entrant volontairement dans cette perspective que le diacre peut être configuré au Christ serviteur, Lui qui « n'est pas venu pour être servi mais pour servir et donner sa vie en rançon pour la multitude. »

Etre configuré au Christ serviteur pour pouvoir être un jour configuré au Christ pasteur et tête de son peuple.

Chacun de vous mesure la distance infranchissable entre ce qu'il est et ce qu'il va devenir.

Si cela dépendait de vous, quelle inquiétude, quel sentiment d'angoisse ne devrait-il pas vous étreindre en ce moment ?

Mais nous sommes dans le domaine des choses dont Jésus a dit : « pour les hommes c'est impossible, mais rien n'est impossible à Dieu. »

Aussi, vous pouvez aujourd'hui vous appuyer avec confiance sur la grâce qui agit dans le sacrement que nous célébrons et accueillir avec foi la parole du prophète Isaïe que nous avons entendue au début de la liturgie de la parole : « soyez forts, ne craignez pas. Voici votre Dieu. »

Amen.

+ Raymond Centène

Evêque de Vannes